



PROTÉGER LES POLICIERS MUNICIPAUX ET AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

La Police Municipale de Bordeaux comprend une force d'environ 120 agents. Elle supervise l'application de la loi dans la sixième plus grande ville de France, qui compte 252 000 habitants. Ses attributs incluent la prévention et la lutte contre les comportements antisociaux, l'application des règles de stationnement, le contrôle de licence de bars et restaurants et bien plus encore.

"LE PIE TASER désamorce les incidents : au cours des trois années écoulées depuis le déploiement, nous avons dégainé l'appareil 20 fois au total sans l'avoir déchargé une seule fois. Désamorcer les situations signifie que l'emploi de la force est réduit, cela protège à la fois nos agents et nos citoyens, tout en améliorant les relations communautaires. Cela contribue à réduire les coûts associés aux blessures subies par les agents et aux poursuites éventuelles contre la police municipale"

déclare Ulrich Lizé, chef de service à la police municipale de Bordeaux.

L'OBJECTIF: RENFORCER LA SÉCURITÉ DES POLICIERS MUNICIPAUX ET DES CITOYENS

La mairie de Bordeaux a lancé une étude des différents outils qui permettraient d'améliorer la sécurité des policiers municipaux ainsi que leur capacité à protéger les citoyens et réagir aux divers incidents rencontrés au cours de leur mission. L'étude a examiné les moyens de dissuasion disponibles (sachant que la Police Municipale est déjà dotée de PIE TASER, de bâtons télescopiques, et de lacrymogènes.) Le Maire a choisi d'équiper tous les agents de la police municipale de Bordeaux de caméras-piétons individuelles.

LA SOLUTION: COMBINER LE PIE TASER, LES CAMÉRAS-PIETONS AXON ET LE LOGICIEL EVIDENCE.COM

En 2016, après cette étude, le maire a conclu que le profil de la criminalité de sa ville ne justifiait pas l'acquisition d'armes à feu. Toutefois, il a décidé que les agents de la police municipale soient dotés d'un puissant moyen de dissuasion qui leur permettent également de pouvoir interpeller des personnes sans recours à l'arme létale, notamment lorsqu'ils surveillent les zones de troubles connues. Dans cet esprit, il a été décidé que les policiers municipaux soient équipés de Pistolets à Impulsion Electrique TASER X26P, l'objectif principal étant de désamorcer les incidents sans recourir à la force et de leur permettre d'agir en confiance.

La caméra-piéton Axon Body 2 a également été sélectionnée par la police municipale de Bordeaux en 2018. La raison principale de ce choix était son fonctionnement intuitif. Avec son gros bouton central, les agents peuvent l'activer instinctivement pour enregistrer sans avoir à se détourner de leur mission. Elle est simple à utiliser, même lorsque le policier municipal porte des gants. Outre la facilité d'utilisation, la robustesse de l'appareil ainsi que la solidité de ses différentes fixations ont été jugées supérieures aux autres modèles testés. Le maire souhaitant protéger les agents, il a donc décidé de les équiper de manière individuelle. En 2019 la Police a ainsi annoncé s'équiper de 30 caméras-piétons supplémentaires, soit 110 caméras-piétons Axon au total.

LES RESULTATS: UNE SÉCURITÉ AMÉLIORÉE

Le PIE TASER a un impact positif indéniable sur le maintien de la sécurité et de la tranquillité publique dans la ville.

Ulrich Lizé a déclaré: « Les citoyens se sentent mieux protégés et nos policiers sont plus confiants à garantir le maintien de l'ordre dans les zones où la criminalité est plus importante. Le PIE TASER peut être utilisé jusqu'à 7 mètres de distance, ce qui permet aux policiers municipaux de réduire les risques de confrontation physique. Depuis leur déploiement, les 30 PIE TASER ont été dégainés 20 fois, mais nous n'avons jamais eu besoin de tirer. C'est un puissant moyen de dissuasion. »

La résolution des événements sans recours à la force est un avantage majeur. Cela réduit à la fois le risque de blessure pour les agents et les citoyens mais aussi les litiges potentiels contre la Police Municipale.

Les caméras-piétons Axon aident aussi à calmer les situations. Les policiers rapportent que les personnes ajustent leur comportement quand elles se savent filmées. La protection de la vie privée étant un sujet majeur en France, le public et les agents se sont d'abord inquiétés de la manière dont les caméras pourraient être utilisées. Une campagne de communication comprenant une couverture médiatique et la publication d'informations sur le site internet de la ville a apaisé les inquiétudes. Les agents ont aussi reconnu la valeur des caméras-piétons – en particulier le rôle qu'elles peuvent jouer dans l'instauration d'un climat de confiance avec le public – et les ont adoptées comme une partie intégrante et valorisée de leur équipement.

Le fait que chaque agent ait une caméra est un facteur important à prendre en compte lorsqu'il s'agit de recueillir une scène complète d'un événement. « Si un seul agent a une caméra, il lui incombe d'enregistrer un incident, ce qui n'est pas toujours facile quand il est sous pression », commente Ulrich Lizé. « notre technologie est capable d'héberger des images de vidéo protection et pourrait, à l'avenir simplifier le processus actuel de transmission de ses dernières suite à réquisition de la police nationale. »

Chaque caméra-piéton Axon est livrée avec une licence de Evidence.com, solution de gestion des preuves numériques basée sur un Cloud sécurisé. Les vidéos sont déchargées et chiffrées automatiquement grâce aux stations d'accueil sans que les agents n'aient à intervenir. Les administrateurs utilisant Evidence.com peuvent ajouter des notes, classer les vidéos dans des fichiers, regarder plusieurs vidéos de manière synchronisée si plusieurs caméras ont été déclenchées sur une même scène ou anonymiser des visages si les vidéos sont utilisées à but pédagogique. Le système supprime automatiquement les séquences au bout de six mois, conformément aux exigences légales françaises et toutes les actions sont enregistrées dans le logiciel.

Evidence.com offre à la police municipale la possibilité de partager des preuves de manière efficace et sécurisée, électroniquement, avec la police nationale sur réquisition. La technologie AXON pourrait permettre également l'hébergement des images de vidéo protection afin de simplifier, à l'avenir, le processus actuel de transmission de ses données à la police nationale. En effet, ce sont actuellement plus de 400 vidéos qui sont réquisitionnées par la Police Nationale chaque année et qui sont transmises à l'aide de processus manuels et de CD.

Ulrich Lizé conclut: « Axon fournit un réseau de technologies performantes, connectées entre elles, pour faciliter le travail de nos agents. L'équipement a gagné leur confiance. Il leur permet de mieux protéger les citoyens, eux-mêmes, leurs collègues et les suspects. Et il change également le comportement des suspects qui sont moins susceptibles de recourir à la violence. »